L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTERAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, *et publié tous les jours, rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.*

No. 112. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI, 29 FEVRIER 1828. Vol. I

Conditions—L'ABEILLE paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'une piastre par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, moyennant la somme de $10, en payant six mois d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Editeur, ou ses correspondans dans les différentes parties de la ville avant la fin du mois, et ceux de la campagne un mois d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feront pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent une piastre pour la première fois, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, dans chaque cas.

Les personnes qui font publier fréquemment un grand nombre d'avis, peuvent prendre un abonnement à forfait; les prix sont de $60 à 80, y compris la feuille, suivant la quantité d'avis.

On s'abonne à la perruque St. Charles, chez le juge Morel Guiramand, à la paroisse St. Jacques, chez le Père Thérence Le Blanc, à Donaldson, chez F. Boze, instituteur, aux Attakapas, à Mr. Dumbretrait, et chez Bryant.

Marchandises.

POUR NEW-YORK.

Le navire neuf UNION, capitaine Thomas [illegible] prêt maintenant pour prendre un chargement, au haut du quai, et prendra aussi un bas du commerce, si l'on s'adresse immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à

[illegible] BOWERS, OSBORN & Co.

POUR NEW-YORK.

Le navire CONCORDIA, capitaine G. [illegible] Bailly, maintenant à prendre charge à la [illegible], pouvant recevoir 300 balles ou l'équivalent, [illegible] et partira incessamment. S'adresser à

[illegible] JOHN MINTURN, rue du Canal

POUR BOSTON.

Le brick fin voilier, doublé et chevillé en cuivre ORIENT, capitaine Chouteau, et les deux tiers de sa charge engagé, et partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à

STETSON & AVERY,

[illegible] No. 16 rue Bourbon

POUR PHILADELPHIE.

Le brick pequebot OREGON, capitaine D. Brown, sera prêt à recevoir son chargement dans peu de jours. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

7 déc. WHITALL, JAUDON & Co.

POUR NEW-YORK.

Le navire MITTY, capitaine Hutton, prend maintenant charge au haut de la rue, et à son retour pourra prendre du coton à fret léger. Pour les conditions, s'adresser à

JOHN P. PAYSON.

7 Decmore.

POUR NEW-YORK.

Le joli brick JULIA, capt. Bailey, est maintenant à prendre charge au haut de la rue, et peut prendre encore 100 boucauds, si l'on se présente immédiatement—pour le fret s'adresser à

[illegible] W. ZACHARIE & Co.

POUR NEW YORK.

Le brick de première classe PERUVIAN, doublé et chevillé en cuivre, capitaine [illegible], partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue St. [illegible] ou à

17 BOWERS, OSBORN & BOWNE.

POUR BOSTON.

Le navire FRANKLIN, double et chevillé en cuivre, capitaine Simmons, ayant [illegible] en cargaison engagé et partira [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à

STETSON & AVERY.

[illegible] No. 60 [illegible] ville.

POUR NEW-YORK,

Les nouvelles lignes de packets part régulièrement de la Nouvelle-Orléans, les 1, 11 et 21 de chaque mois, savoir:

Le navire FRANKLIN, capt. Holdrege.

Le navire TALMA, capt. Haskell.

Le navire ILLINOIS, capt. Wiseman,

Le navire TENNESSEE, capt. Fowler,

Le navire LOUISIANA, capt. Price.

Le public peut compter sur l'exactitude dans les départs des susdits navires.

Le jour de leur départ de New-York, est le 1er. et 15 de chaque mois.

Pour fret *Foster & Hutton.*

PAROISSE DE JEFFERSON.

COUR DES PREUVES.—Le Jeudi 17 Janvier prochain seront exposés en vente à la maison [illegible] de la paroisse de Jefferson, à midi précis, les [illegible] ci-dessous appartenant à la propriété de feu Sophie Isnard, f. d. c. l., femme de François Bienvenu, h. d. c. l.—Noël, nègre d'environ [illegible] ans charpentier passable et scieur. Cécile, négresse d'environ 36 ans, avec ses deux enfans. Félicité âgée de six ans, et Marie enfant de huit mois. Cécile est assez bonne blanchisseuse.

Conditions de la vente—Un et deux ans de crédit à partir du jour de la vente, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait payement.

Paroisse Jefferson, 17 Décembre 1827

[illegible] J. M. HARANG, Juge.

CHAUX.—40 tonneaux de Chaux, débarquant du [illegible] et à vendre par

18 déc. MARTINSTEIN & HALL

Marchandises.

POUR NEW-YORK.

Le navire neuf UNION, capitaine Thomas [illegible] prêt maintenant pour prendre un chargement, au haut du quai et en prendra aussi un bas du commerce, si l'on s'adresse immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à

[illegible] BOWERS, OSBORN & Co.

POUR NEW-YORK.

Le navire CONCORDIA, capitaine G. [illegible] Bailly, maintenant à prendre charge à la [illegible], pouvant recevoir 300 balles ou l'équivalent, [illegible] et partira incessamment. S'adresser à

[illegible] JOHN MINTURN, rue du Canal

POUR BOSTON.

Le brick fin voilier, doublé et chevillé en cuivre ORIENT, capitaine Chouteau, et les deux tiers de sa charge engagé, et partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à

STETSON & AVERY,

[illegible] No. 16 rue Bourbon

POUR PHILADELPHIE.

Le brick pequebot OREGON, capitaine D. Brown, sera prêt à recevoir son chargement dans peu de jours. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

7 déc. WHITALL, JAUDON & Co.

POUR NEW-YORK.

Le navire MITTY, capitaine Hutton, prend maintenant charge au haut de la rue, et à son retour pourra prendre du coton à fret léger. Pour les conditions, s'adresser à

JOHN P. PAYSON.

7 Decmore.

POUR NEW-YORK.

Le joli brick JULIA, capt. Bailey, est maintenant à prendre charge au haut de la rue, et peut prendre encore 100 boucauds, si l'on se présente immédiatement—pour le fret s'adresser à

[illegible] W. ZACHARIE & Co.

POUR NEW YORK.

Le brick de première classe PERUVIAN, doublé et chevillé en cuivre, capitaine [illegible], partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue St. [illegible] ou à

17 BOWERS, OSBORN & BOWNE.

POUR BOSTON.

Le navire FRANKLIN, double et chevillé en cuivre, capitaine Simmons, ayant [illegible] en cargaison engagé et partira [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à

STETSON & AVERY.

[illegible] No. 60 [illegible] ville.

POUR NEW-YORK,

Les nouvelles lignes de packets part régulièrement de la Nouvelle-Orléans, les 1, 11 et 21 de chaque mois, savoir:

Le navire FRANKLIN, capt. Holdrege.

Le navire TALMA, capt. Haskell.

Le navire ILLINOIS, capt. Wiseman,

Le navire TENNESSEE, capt. Fowler,

Le navire LOUISIANA, capt. Price.

Le public peut compter sur l'exactitude dans les départs des susdits navires.

Le jour de leur départ de New-York, est le 1er. et 15 de chaque mois.

Pour fret *Foster & Hutton.*

PAROISSE DE JEFFERSON.

COUR DES PREUVES.—Le Jeudi 17 Janvier prochain seront exposés en vente à la maison [illegible] de la paroisse de Jefferson, à midi précis, les [illegible] ci-dessous appartenant à la propriété de feu Sophie Isnard, f. d. c. l., femme de François Bienvenu, h. d. c. l.—Noël, nègre d'environ [illegible] ans charpentier passable et scieur. Cécile, négresse d'environ 36 ans, avec ses deux enfans. Félicité âgée de six ans, et Marie enfant de huit mois. Cécile est assez bonne blanchisseuse.

Conditions de la vente—Un et deux ans de crédit à partir du jour de la vente, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait payement.

Paroisse Jefferson, 17 Décembre 1827

[illegible] J. M. HARANG, Juge.

CHAUX.—40 tonneaux de Chaux, débarquant du [illegible] et à vendre par

18 déc. MARTINSTEIN & HALL

Marchandises.

POUR LE HAVRE,

Le brick VIRGINIA, capitaine Prince, partira sous peu. Pour fret ou quelques [illegible] de balles, s'adresser à

5 février THEODORE NICOLET & Co.

POUR LE HAVRE,

Le brick EDWARD, a besoin d'environ [illegible] balles de coton pour compléter son chargement; pour fret ou passage, s'adresser au capitaine Libby, à bord, au bout du bâtiment Légaré, ou à

6 février WM. NOTT & Co.

POUR LIVERPOOL.

Le fabric anglais de première classe BRANDON, C. B. WATSON, capt. Wear, ayant partie de son chargement, engagé, sera bientôt expédié. Pour fret ou passage, s'adresser à

[illegible] ANDREW LOCKHART et Co.

POUR LIVERPOOL ou le HAVRE.

Le beau navire fin rouler MERRIMAN, (1ère classe) capitaine Wm. Adams, [illegible] de 1,200 balles de coton, est prêt à prendre [illegible] pour un ou deux ports. S'adresser au capt. à bord ou à

[illegible] déc. JULES LE BLANC. No. 102 rue Royale.

POUR LIVERPOOL.

Le navire suédois de 1ère classe EDWARD DOWNES, capitaine Purdy, sera prêt à prendre charge sous peu de jours, ayant une partie considérable engagée et partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

17 Décembre. JOHN HAGAN & Co.

POUR LIVERPOOL.

Le brick neuf, doublé et chevillé en cuivre, A. L. LUBAR, capt. Putnam, ayant la majeure partie de sa cargaison à bord, partira, si le tems le permet, Mercredi prochain. Pour fret de 180 à 200 balles de coton, s'adresser au capitaine à bord, premier rang au dessus du marché, ou à

14 janv. BOWERS, OSBORN & Co.

A FRETER.

(On préférerait un port des Antilles.)

Le bon brick la CATHERINE, capitaine Pascal, du port de 175 tonneaux, ayant été complètement réparé à neuf à Hambourg en Septembre dernier, il est doublé à neuf et cuivré et chevillé en cuivre. S'adresser à

15 janv. GOTTSCHALK & REIMERS.

POUR BATON SARAH, BATON-ROUGE,

[illegible] COURTLAND, d'une marche supérieure, capitaine D. [illegible] Elgerton, fera régulièrement les voyages entre les places ci-dessus et partira d'ici tous les Mercredis à midi. Il a de très beaux [illegible] ménagemens pour les passagers. Pour fret ou [illegible] s'adresser à bord ou à

[illegible] JAMES ARMOR.

[illegible] POINTE-COUPEE, [illegible] intermédiaires.

Le beau bateau à vapeur RED-[illegible], venant d'être répa-[illegible] recommencera ses voya-[illegible] Orléans pour [illegible] régulièrement des [illegible] e partira tous les Mardis [illegible] du matin et du [illegible] tous les [illegible] à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

17 déc. L. MILLAUDON.

POUR NATCHEZ,

[illegible] les lieux intermédiaires

Le bateau à vapeur WALK-IN-THE-WATER, capitaine Stephen Vail, partira dorénavant tous les 1er. 10 et 20 de chaque mois; et des Natchez tous les 5, 15 et 25, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

17 déc.

POUR LA MOBILE.

Le bateau à vapeur COLUMBIA, capt. Rogers, portant la malle des Etats-Unis, partira du [illegible] Phare tous les mardis et vendredis à midi. Le fret sera reçu au bassin à bord de la goëlette qui descendra le soir avant le départ du bateau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au capitaine ou bien à

17 dec H. HUNT, Au Bassin.

POUR LES BAYOU SARAH.

Baton-Rouge, et les ports intermédiaires,

Le bateau-à-vapeur, fin marcheur COLUMBIA, part régulièrement d'ici pour le Bayou Sarah, tous les Dimanches matin à 10 heures, et du Bayou Sarah tous les Mercredis à 4 heures de l'après-midi. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine ou à

John Hagan & Co.

1er septembre rue du Canal

POUR LE BAYOU SARAH,

Lanusse-Rivière, Baton-Rouge, Plaquemines, et les autres débarquemens,

Le bateau-à-vapeur, à simple pression, FLORIDA, capt. C. Laurent, part d'ici tous les Jeudis, à dix heures du matin, pour le Bayou Sarah, d'où il repart tous les Dimanches à dix heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

1 sept *Joseph Labatut.*

70 BOUCAUTS DE SUCRE sont attendus à la levée cette après midi ou demain, et seront vendus à des prix raisonnables, pour du comptant S'adresser de suite, rue de Chartres No. 95, près la rue de Conti. 3 déc

SUCRE.—Les soussignés offrent à vendre, 100 boucauds Sucre première qualité sur une habitation à 15 lieues de la ville. S'adresser à

18 Déc. JOHN HAGAN & Co.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

BAINS DE VAPEUR.

M. Renou, Docteur en médecine, a l'honneur de faire part à ses confrères et aux habitans de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane, qu'il a transporté son établissement de *Bains Fumigatoires* de la rue St.-Anne, N°. 122, dans la rue du Quartier, N°. 146, au coin de la rue de Bourgogne, maison occupée dernièrement par Mr. le Dr. Fortunato.

Ces bains [illegible] les balles de vapeurs sulfureuses et [illegible] sont efficaces dans les maladies de la peau, les douleurs rhumatismales les paralysies et autres affections graves; il est inutile d'en citer des exemples.

M. Renou a profité de ce déplacement pour faire construire de nouveaux appareils et pour faire disparaître toutes les causes de reproches qu'on était peut-être en droit de faire à l'ancien établissement. Entr'autres changemens, la boîte fumigatoire pour les blancs est placée dans une pièce de même [illegible] ayant aucun rapport avec l'habitation de nègres.

[illegible] local lui permet encore de pouvoir [illegible] les malades qui voudraient devenir ses pensionnaires.

Il a un vaste hôpital pour les nègres, et la position de la maison, dans un quartier où les habitations sont plus espacées entr'elles que dans aucun autre, la rend parfaitement saine.

Prix de l'abonnement de 12 bains, $16 "

" " 6 " 9 "

" " 1 " 1 50

Les journées d'un nègre dirigé à l'hôpital est 1 "

Mr. Renou prendra d'ailleurs avec les propriétaires, les arrangemens les plus convenables.

Dans les dernières années de sa pratique médicale à Paris, le Dr. Renou, lié de la plus intime amitié avec le Dr. Dubamp, inventeur du procédé le plus efficace pour la guérison des rétentions d'urine, s'était adonné spécialement à leur traitement. Il possède la collection la plus complette des instrumens qui y sont nécessaires. Il a l'honneur d'en faire part aux personnes affectées de cette douloureuse maladie. Son habitude de ce genre d'opérations, l'autorise à leur promettre tous les bienfaits de ce mode de traitement.

A VENDRE par les soussignés, dans leur magasin,

100 caisses blanc de baleine

30 barils farine de bled Sarazin, fraiche

20 fréquins beurre

20 barils cidre de New-Ark

50 barils [illegible] fraiche

5 pipes [illegible] de France

[illegible]

21 déc *Russell & Barstow.*

600 BOUCAUTS de sucre prêts à être livrés sur diverses habitations, à vendre par

4 dec. *A. L. Cavelier.*

500 BOUCAUTS de sucre prêts à être livrés sur différentes habitations, à vendre par

4 dec. *G. Legendre.*

EN débarquement du brick Comodore Preble, et la goëlette Haïtienne Isabelle venant de Port-au-Prince.— barils de GINGEMBRE, sacs de CAUSE à vendre par

[illegible] REGNIL & HENRY,

13 déc. Rue Dauphine N.°

A VENDRE.

Une superbe propriété, située dans la paroisse Jefferson, faubourg Lafayette, dans la rue Jefferson, consistant en deux terrains, sur lesquels il y a une écurie de 96 pieds de long sur sol, planché haut et bas, une boulangerie, une maison de maître, puits, poulailler &c. 10 terrains situés dans la même rue, dont 12 d'entourés; pour les conditions, s'adresser à

24 dec. URBAIN PLAUCHE'.

FOR SALE,

By the Subscriber, NINETY TWO Hhds. first quality SUGAR.

Dec. 28. P. V. BARBET, No. 37 St. Louis Street.

Reçu par le brick henry, de Marseille et à vendre par le soussigné:

Sardines à l'huile; gelées de groseille, sirop de framboise et de groseille, confitures [illegible] en boete, un assortiment de confitures de la Havane, nougat blanc, 40 caisses confitures de gingembre de kanton; trois barils anis vert très-frais. Le tout à un prix modéré.

4 dec. *N. Miston.*

BRANDY, CLARET, &c.—Cognac and Champaigne, Brandy; 370 casks Medoc and Bordaux Claret; different qualities; 25 half dito dito dito dito; 1650 cases dito dito dito, dito; 65 half casks Barsac Wine; 120 baskets dito dito dito; 25 hampers Champaigne Wine; Corks, Anniseed, Vinegar, &c. imported direct and entitled to debenture.

P. E. SORBE,

jan 12 118 Royal-st.

ON sale—130 bags Havana green coffee; 280 pieces Scotch hemp cotton bagging, of superior quality; 9 cases sheating copper; 150 boxes tin plates—apply to

Jan 12 CURELL, LESASSIER & KILSHAW.

LE Soussigné se charge de tous les ouvrages appartenant à l'Etat de CARROSSIER; il demeure rue Royale, No. 280, [illegible] les rues du Maine, et St. Philippe, ayant un très-bon ouvrier, pour toutes les parties en bois, il entreprendra des réparations de tout genre.

12 Jan R. A. COOKE.

GOLD.

Twenty Sovereign, English; twenty-five Guineas, French; Spanish and Mexico Doubloons; New-York Bank Notes, for sale at MALCOLM'S *Lottery and Exchange Office,* No. 85, Chartres-Street.

Wanted—Georgia and South Carolina, Virginia, Georgia and Alabama Money, all other kinds of Money out of course, will be purchased at the above office.

N. B.—Schemes and drawings of all Foreign Lotteries can be examined gratis anywhere. Foreign Prizes will be taken for Tickets in the Catholic Church or Public School Lotteries, to be drawn on the FIFTH and TENTH of next month.

Dec. 27.

EN débarquement du navire le Kentucky, venant de New-York.

50 paniers (marque I. C.) de Champagne blanc mousseux.

Et d'arrivages intérieurs.

370 sacs Café de la Havane.

30 caisses de 12 bouteilles Champagne mousseux.

100 sacs de 1000 beaux bons fins.

40 caisses Huile de Vitriol de deux damejeannes chaque.

100 barils Vinaigre de cidre fort.

500 sacs Sel de Liverpool.

24 barillets Plomb de chasse patenté.

200 do. Blanc de Céruse broyé à l'huile.

40 barils Sucre en pain.

40 caisses Tabac à chiquer de Cavendish.

Grila pour bateaux à vapeur, Gharrêtes et Roues, Drays et Brouettes.

A vendre par

15 janv. SAMUEL P. MORGAN.

CONFITURES, &c.—4 jarres de confitures en boites communes et dorées; 4 do. rezeau blanc; a vendre par A. HODGE, Jr.

Déc 18.

[illegible] tamment un [illegible] de fleurs en [illegible] pelotte rafiné [illegible] casks blanc et [illegible] en boites.

Dec. [illegible] A. HODGE, Jr.

EN [illegible] Brick Wm. Howland, 50 [illegible] Popol, numéros assortis, à vendre par

18 Dec. J. H. FIELD. 22 rue de la Douane.

MELASSE.—Les soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre 50 barils de Melasse.

18 Dec, TANEY & DUPLESSIS. 36 rue de la Levée.

[illegible] N pourrait avoir quelques tonneaux de fret en s'adressant a W. W. CALDWELL.

18 décembre.

BEURRE frais—58 fréquins beurre en débarquement du bateau à vapeur Belvidere, et à vendre par

27 nov W. D. JOLLEY, alle. Levée

TABAC &c.—En débarquement du brick Charlotte:

25 barils Tabac de Virginie,

25 boites do. do.

200 caisses savon,

5 boucauds Rum quatrième preuve,

40 caisses cardes à coton et à laine de Whittemore, numéros assortis; 25 ballots brodequins et souliers, à vendre par N. MERRITT.

dec 20. No. 36 rue des Magasins.

HARDES, &c.—Le soussigné vient de recevoir par le Créole et le Delta, pantalons de Russie, vestes en soie, habits de différentes couleurs, et 35 barillets vert-de-gris, de première qualité, à vendre au No. 32, rue de la Douane, par

Dec 18. Wm. GROST, Jr.

UNE quantité considérable d'excellentes pommes de terre d'Irlande, 10 tonneaux d'ardoises de Quimper Ton, 18 do. do. dites Comtesse et Duchesse; reçus par le Bolivar, de Belfast, et à vendre par

19 dec CURELL, LESASSIER & KILSHAW.

A VENDRE par Peter M. Clamageran, et importées par les derniers arrivages de Bordeaux; vin blanc de Grave en ½ barriques et de très bonne qualité. Vin en [illegible] Grand Lavasse très vieux et de qualité très supérieure. Idem idem de Chateau Lafitte, Id. id. de St. Julien. 19 déc

A LOUER—Une *Nourrice* jeune et saine, ayant un enfant d'un mois et demi. 15 novembre

AVIS.—Les souscripteurs à l'association consolidée des cultivateurs de la Louisiane, sont prévenus que le Lundi 25 de Février à 10 heures du matin, il sera procédé à l'élection de sept directeurs, conformément aux dispositions de la 9me. section de la charte. Les votes pour les élections, seront reçues dans l'office de Mr. de Armas, notaire de l'institution, rue Royale.

J. L. PREVOST,

14 janv. Caissier

Demande d'une Cuisinière.

ON desirerait trouver une Cuisinière propre à un ménage.—S'adresser à l'Imprimerie de cette feuille, 29 jan.

REÇU par les derniers arrivages et à vendre chez M. Pons Royale No. 147]

Rubans satins à dents de soie

Glafons de soie de Paris

Mouchoirs gros de Naples

Cotepailly et des Indes

Bas de coton pour homme et femme

Soie à coudre

Ces marchandises sont bien assorties pour le Mexique.

Le tout ayant droit au drowback. 21 déc

MR. GUILLAUME—Nouvellement arrivé de Paris, ayant eu l'honneur de faire les déjeuners du général Jackson, vient de prendre présentement une [illegible] son, rue St. Anne, No. 62. Les personnes, qui voudront bien l'honorer de leur confiance, sont assurées qu'il ne négligera rien pour les satisfaire. Il se charge de faire les repas qu'on lui commandera, et trouvera journellement dans sa demeure des pâtés froids et autres pâtisseries de commande.

23 jan.

ON pourra se procurer, à très-bon marché, de bien jolis costumes de masques, arrivant de France, en s'adressant au local où se trouve le Phénomène, surnommé la Femme-Singe. 6 fev

COUR DE DISTRICT—Samedi 9 Février 1828. *Baptiste et François Dauphin* h. c. à *leurs créanciers.*—Sur motion de H. H. Dennis, [illegible] cat de N. O. Le Breton, syndic des [illegible] insolvables et sur l'enregistrement du tableau de distribution dans cette affaire, Il est ordonné par la cour que les créanciers des dit B. et F. Dauphin, ainsi que tous ceux intéressés dans cette affaire, donnent les raisons, s'ils en ont, d'ici au [illegible] jour du présent mois, pour lesquelles ledit tableau de distribution ne serait pas homologué, et confirmé conformément à la loi—Extrait des minutes.

(Signé) H. FARRAR, dépuré greffier.

1 fév.

Costumes de masques.

MLLE. Lise Douvillier a l'honneur de prévenir le public, qu'elle vient de louer l'ancien magasin qu'occupait Mde. Théodore, rue Ste. Anne, entre celles de Bourbon et Royale, où elle tient à des costumes de masques, très-frais; elle aura également un appartement où les personnes qui l'honoreront de leur [illegible] pourront s'habiller avec commodité et où l'œil de la curiosité ne pourra pénétrer.

26 janvier—1

FRUITS FRAIS—30 caisses Prunes, 50 [illegible] de Figues, 20 [illegible] Noix du Brésil, reçus par le navire Wm Tell, et à vendre par J. P. PAYSON.

4 décembre

[illegible] N débarquement des navires Rose et [illegible] Grent, de Liverpool, à vendre par les soussignés:

Toile à chemises de 4-4,

Robes de soie avec parures colorées,

Velour superfin bleu et noir,

Mouchoirs rouge bleu,

Mouchoirs Madras,

Mousseline de 4-4 et 6-4,

Indiennes et mousseline rayée,

Courtepointes, etc. Les marchandises ci-sus ont droit de debenture.

KENNEDY & BUCHAMP.

15 dec

A VENDRE.

DEUX cents rames tant papier ecolier et autres que papier à lettres, fabrique de France, et sans coton, à la librairie de Ch. Jourdan & co. auxquels il reste encore 25 barriques de très bon vin rouge pur de Bordeaux à $34.

20 déc. CH. JOURDAN

EN débarquement du sloop Juliet, venant de St. Yago, 200 Serons TABAC, de première qualité, à vendre par

4 ec JEAN GOULE'.

Ab. 5, *Rue Toulouse*

Esclave en marronnage.

Une récompense de $15 est offerte à celui qui arrêtera la négresse NANCY, absente depuis 15 jours, habituée à vendre des gâteaux; elle a la peau très-noire, de gros seins, le regard craintif, et était vêtue d'une robe de cotonade bleue à carreaux, elle se tient habituellement à la pointe du côté de M. Jn. Mornay. On offre également 25 piastres à celui qui pourra découvrir l'individu qui lui donne asile.

A. LACOUTURE,

4 janvier rue de Chartres N°. —

RUSSIE ECRUE.—30 balles Russie écrue 4-4, en débarquement du brick Walt Ham, à vendre par JOURDAN

12 dec.

Cour de District, jeudi le 6 Décembre 1827.—*Marie Adelaide Grouvy f. de c. l. contre ses créanciers.*

SUR motion de D. Seghers, avocat d'Antoine Abat syndic des créanciers de l'insolvable Marie Adélaïde Grouvy, et sur l'enregistrement d'un tableau de distribution dans cette cause; Il est ordonné par la cour que les créanciers de ladite insolvable ainsi que tous autres que cela peut concerner, aient à déduire Samedi le 22 du présent mois de Décembre, ou avant, les raisons pour lesquelles ledit tableau de distribution ne serait pas homologué et confirmé conformément à la loi, et ledit syndic déchargé.—Extrait des minutes

(Signé) J. L. LEWIS.

8 déc.